

16°X  
6855  
(8)



CERCLE LINGUISTIQUE  
D'AIX-EN-PROVENCE

TRAVAUX 8

LINGUISTIQUE COMPAREE

(Méthode et Résultats)

1990

Centre des Sciences du Langage

PUBLICATIONS de l'UNIVERSITE DE PROVENCE  
AIX-MARSEILLE I

29, avenue Robert Schuman -13621 Aix-en-Provence Cedex1

1000 183

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLAIX

T105

Paul GARDE  
Président

Daniel BRESSON  
Christian TOURATIER  
Vice-Présidents

Marie-Christine HAZAEL-MASSIEUX  
Secrétaire

Robert CHAUDENSON  
Trésorier

Parviz ABOLGASSEMI  
Claire BLANCHE-BENVENISTE  
José DEULOFEU

o o o

### Comité de Rédaction des "Travaux"

Daniel BRESSON  
Salem CHAKER  
Robert CHAUDENSON  
José DEULOFEU  
Paul GARDE  
Marie-Christine HAZAEL-MASSIEUX  
Daniel HIRST  
Bernard MARTOCQ  
Aurélien SAUVAGEOT  
Christian TOURATIER

16°X  
6855  
(8)

1960

CHRYSLER CORPORATION

CHRYSLER CREDIT CORPORATION

CHRYSLER FINANCIAL CORPORATION

CHRYSLER LEASING CORPORATION

Compte de Réduction des Travaux

1960

1961

1962

1963

1964

1965

1966

1967

1968

1969

80

1000 183



CERCLE LINGUISTIQUE  
D'AIX-EN-PROVENCE

TRAVAUX 8

LINGUISTIQUE COMPAREE

(Méthode et Résultats)

1990

Centre des Sciences du Langage

PUBLICATIONS de l'UNIVERSITE DE PROVENCE  
AIX-MARSEILLE I

29, avenue Robert Schuman -13621 Aix-en-Provence Cedex1

DL-03 111990-30452



CERCLE LINGUISTIQUE

D'AIX-EN-PROVENCE

TRAVAUX

LINGUISTIQUE COMPARÉE

(Méthodes et Résultats)

© Université de Provence  
Service des Publications

Dépôt légal : 40<sup>e</sup> trimestre 1990  
ISBN N° 2-85399-243-8



# LINGUISTIQUE COMPARÉE (MÉTHODE ET RÉSULTATS)

## SOMMAIRE

	page
Christian TOURATIER, Avant-propos . . . . .	9
Christian TOURATIER, Méthode comparative historique . . . . .	15
<b>1. Langues indo-européennes</b>	
Jean HAUDRY, La reconstruction (domaine indo-européen) . . . . .	35
Paul GARDE, La méthode historico-comparative en accentologie . . . . .	57
Christian TOURATIER, I.-e. *yo- article (et relatif) en avestique ? . . . . .	73
<b>2. Langues africaines</b>	
Gabriel MANESSY, Du bon usage de la méthode comparative historique dans les langues africaines et ailleurs . . . . .	89
Jean L. DONEUX, Une réflexion sur la comparative et les stratégies de description phonologique . . . . .	109
Robert CHAUDENSON, Du mauvais usage du comparatisme : le cas des études créoles . . . . .	123
<b>3. Langues chamito-sémitiques</b>	
Salem CHAKER, Comparatisme et reconstruction dans le domaine chamito-sémitique : problèmes de méthodes et de limites . . . . .	161
<b>4. Langues ouraliennes</b>	
Eva AGNEL, "Historique" de la phrase nominale dans les langues ouraliennes (problèmes de méthodologie) . . . . .	189
Jean PERROT, Morphologie verbale et nominale et structure de l'énoncé dans le développement historique des langues ouraliennes . . . . .	203

REVUE DE LINGUISTIQUE  
Linguistique comparée  
(Méthode et résultats)

SOMMAIRE

127	Christian TONNAT, Avant-propos
128	Christian TONNAT, Méthode comparative linguistique
	1. Langues indo-européennes
131	Jean HAUBRY, L'onomatopée (langues indo-européennes)
137	Jean CHABRY, Les notions linguistiques comparées en onomatopée
139	Christian TONNAT, L'onomatopée (le cas de l'anglais)
	2. Langues africaines
143	Christian TONNAT, Du son au sens de la notion comparative linguistique dans les langues africaines et ailleurs
149	Jean L. TONNAT, Les notions en linguistique comparative et les notions de description phonologique
151	Robert CHAMBERON, Du nouveau usage de la comparaison : le cas des langues créoles
	3. Langues chamito-sémitiques
161	Saim CHAKER, Comparaison et reconstruction dans le dialecte chamito-sémitique : problèmes de méthode et de limite
	4. Langues non classées
169	Jean ADRI, L'onomatopée dans les langues non classées (problèmes de méthode)
171	Jean PERROT, Méthodes de comparaison et de reconstruction dans les langues non classées
173	Jean PERROT, Méthodes de comparaison et de reconstruction dans les langues non classées

## AVANT-PROPOS



**Francis Jouannet**

Ce volume a quelque retard, puisqu'il publie seulement aujourd'hui les communications qui ont été faites, devant notre Cercle linguistique d'Aix-en-Provence, pendant l'année universitaire 1988-1989. Il devait être préparé par Francis Jouannet, qui en avait recueilli les premiers manuscrits. Mais, le 18 novembre 1989, une mort foudroyante l'a empêché de terminer cette tâche et nous a tous laissés désemparés et quasiment abandonnés. Ces temps derniers, notre Cercle est véritablement très éprouvé : après le décès de son membre le plus prestigieux, le plus ancien et le plus fidèle, le maître Aurélien Sauvageot, voici que s'en est allé un autre membre éminent, beaucoup plus jeune certes, mais aussi très actif et très presti-

gieux. Peu de gens l'avaient vu arriver à l'Université de Provence quelques années auparavant; et voilà que maintenant tout le monde unanimement regrette celui qui a passé si vite, mais si intensément.

Dès son arrivée à Aix, en 1983, Francis a tenu à fréquenter, avec discrétion et fidélité, les réunions de notre Cercle; car rien de ce qui se fait en linguistique ne le laissait indifférent. Mais très vite (il ne savait pas faire partie d'un groupe sans en être un membre actif et indispensable), il en est venu à entrer au bureau du Cercle, pour négocier des accords avec le Service des Publications et pour assurer l'élaboration et l'édition de nos *Travaux*. S'intéressant à tous les domaines de la linguistique, il sui-

vait très assidûment nos séances de travail, qui pourtant ne s'occupaient que très rarement de phonologie. Comme dans tous les secteurs où il est intervenu, il a commencé par se tailler, discrètement mais efficacement, une place essentielle dans notre Cercle, grâce à son dévouement et à son sens de l'organisation. Et lorsqu'un jour, il a enfin accepté de participer aux discussions dites savantes, en soumettant une première communication sur l'accent (cf. *Travaux* 5, 1987, 91-129), il a fait l'unanimité sur ce sujet pourtant très technique et particulièrement ardu, auquel l'assistance, faute de connaître les derniers développements de la phonologie, n'était, il faut bien l'avouer, guère préparée. Il a su séduire tout le monde et même convaincre notre vénéré maître, qui éprouvait quelque méfiance à l'égard des inventions de la phonologie dite non linéaire. Ce jour-là, dans le monde des chercheurs aixois, il a été publiquement reconnu comme un linguiste de grande envergure par Aurélien Sauvageot, qui s'y connaissait en la matière, puisqu'il avait fréquenté presque tous les grands maîtres de la linguistique européenne depuis son propre maître, Antoine Meillet.

La carrière de notre ami Francis révèle bien la force de son caractère. Il a fait ses débuts d'enseignant comme simple surveillant au collège du Luc, après avoir conquis ses titres universitaires en linguistique générale et en linguistique africaine à l'Université de Nice. Puis il est courageusement parti acquérir sur le terrain une authentique formation d'africaniste, tout en étant maître-auxiliaire à la Réunion, puis au lycée du Tchad. En 1975, il fait ses premiers pas à l'Université comme assistant coopérant au Tchad. Après un détachement d'un an au CNRS, qui lui permet de soutenir, à Nice, une thèse de troisième cycle sur la phonologie et la prosodie d'une langue du Tchad, il est nommé assistant pour deux ans à l'Université du Zaïre, puis il revient comme chargé de cours à l'Université qui l'a formé. Après avoir ainsi travaillé sur des postes aussi divers que provisoires, il est enfin candidat pour 1981 sur un poste de maître-assistant au Rwanda rattaché administrativement à l'Université de Provence. Il est mis sur la liste des candidats possibles par notre commission de spécialistes, qui souhaitait voir se développer un jour à Aix un enseignement de linguistique africaine. Et il obtient finalement le poste, sans que personne n'y attache une grande attention, puisqu'il s'agissait, dans un premier temps, de passer deux ans à la Faculté de Ruhengeri au Rwanda. C'est ainsi qu'un jour de 1983, inconnu de nous tous, mais déjà connu de notre Service du personnel, il est arrivé au Centre d'Aix de l'Université de

Provence dont dépendait son poste rwandais, tout en continuant pendant un certain temps à habiter et à faire des travaux de recherches à Nice, où il avait reçu sa formation de linguiste. Enfin stabilisé dans l'université française, il était donc encore un homme du voyage !

Tout de suite, il a révélé à ses nouveaux collègues aixois du Département de linguistique générale et appliquée sa grande efficacité et son étonnant talent de conciliateur, en aidant le responsable du Département à faire les emplois du temps et à organiser la rentrée, ce qui devint vite chez lui une habitude qui, chaque année, donnait pleine satisfaction à tous.

Un jour de 1986, au cours d'une réunion de travail, il apprit à ses collègues du Département qu'il venait de soutenir à Paris une thèse de doctorat d'État en phonologie non linéaire et en sociolinguistique des langues bantoues. On savait certes que, comme tout maître-assistant, il devait avoir une thèse en cours. Mais il n'en avait jamais parlé. Tout le monde fut surpris, mais aussi très content et admiratif. C'était bien dans sa façon d'agir : toujours très discret sur lui-même, il travaillait énormément, sans en rien laisser paraître et sans cesser de vivre apparemment comme tout le monde, et faisait tout d'un coup paraître deux grosses sommes de linguistique africaine. De la même façon, il n'a quasiment jamais parlé de tout ce qu'il entreprenait dans le cadre de son équipe du CNRS ou pour les publications du SELAF. Son décès a malheureusement rompu ce silence; car tous ceux qui, dans les secteurs les plus divers, travaillaient avec lui ou avaient besoin de son aide l'ont alors dit ou écrit au Département étonné. Mais c'était trop tard.

Sa thèse soutenue, Francis s'est encore plus investi dans notre Université en acceptant, de 1986 à 1988, la direction de l'UER de langues orientales et asiatiques à laquelle appartenait son Département. Il s'y est dépensé sans compter, à la satisfaction unanime de départements pourtant très différents, et avec une gentillesse qui faisait régner autour de lui une atmosphère conviviale et profondément humaine. En tant que directeur d'UER, il devint même un conseiller très écouté des autorités de notre Université; et cela ne l'empêchait pas, dans le même temps, d'œuvrer à l'intérieur de son Département, notamment en payant de sa personne pour la mise en place difficile du nouveau DEUG de Communication et sciences du langage, puis de la licence et de la maîtrise d'Information et communication. Ce débordement d'activités administratives et pédagogiques ne semblait pas entraver ses travaux de recherches en phonologie ou

sur les tons, comme le prouvent tous les articles et les ouvrages qu'au fil des ans il parvenait, malgré tout, à publier. C'est donc le plus justement du monde qu'en 1988 l'Université consacra officiellement tant de mérites, de qualités et de services rendus en obtenant sa nomination comme professeur de linguistique africaine. Quel chemin parcouru ! et avec quelle fougue, quelle rage de vivre !

Francis devait être animé d'une très grande ambition. Le plus prodigieux c'est que cette ambition non seulement n'écrasait jamais personne, mais surtout cohabitait avec une fraternité ouverte à tout le monde. Chacun de ceux qui l'approchaient avait l'impression très agréable d'être – et, ce qui est plus extraordinaire, était alors – le seul ami de Francis. Il était parfaitement capable d'être réellement dans les meilleurs termes avec des collègues qui appartenaient à des clans différents ou même qui ne s'entendaient nullement entre eux. Cette aptitude à l'amitié partagée est certainement ce que, par un après-midi pluvieux de novembre, tous les personnels de l'Université de Provence, rassemblés en foule autour de son cercueil tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église de Camps-la-Source, ont profondément regretté de perdre si prématurément.

Ce volume des *Travaux*, que Francis aurait dû éditer, conservera un peu sa mémoire. Par chance en effet, deux des contributions qu'il contient, riches et novatrices, portent sur les langues africaines, domaine privilégié de recherches de Francis. L'une est de son maître, Gabriel Manessy, et l'autre d'un de ses collègues africanistes, Jean Léonce Doneux, qu'il souhaitait faire travailler à l'Université de Provence et qui, par amitié, a bien voulu venir de Bruxelles poursuivre les cours de linguistique africaine que Francis avait si brillamment mis en place. Par ailleurs, Paul Garde traite dans ce même volume un sujet dont il est certes depuis longtemps le spécialiste reconnu, mais qui passionnait tout particulièrement Francis, le problème de l'accent et des tons.

Mais ce volume doit aussi remplir la tâche que Francis et le bureau du CLAIR lui avait fixée. Il propose donc avant tout une réflexion méthodologique sur la linguistique comparée et sur sa pratique dans des secteurs aussi différents que les langues indo-européennes, le chamito-sémitique, les langues ouraliennes et, bien sûr, les langues africaines. Christian Touratier y rappelle les grands principes de la méthode comparative, tels que Meillet les a à la fois définis et illustrés, et examine une des questions annexes de la reconstruction de la racine indo-européenne \*yo-.

Jean Haudry, tout en signalant les limites de la reconstruction et sa dette nécessaire envers les théories de linguistique générale, énumère les principaux résultats linguistiques et culturels auxquels elle permet de parvenir dans les différents secteurs de l'indo-européen.

Paul Garde, élargissant le domaine auquel s'appliquait la méthode comparative classique qui, au niveau phonique, ne s'occupait que de données segmentales et tendait donc principalement à formuler des "lois phonétiques", relève tout ce que la comparaison des paradigmes accentuels a pu et peut apporter à l'histoire des langues indo-européennes.

Gabriel Manessy estime que la comparaison généalogique, telle qu'elle a été pratiquée sur les langues indo-européennes, n'est possible que lorsque la langue est conçue comme une institution qui se transmet à l'intérieur d'une même communauté linguistique, et montre que les langues africaines invitent à faire, à côté de la classification généalogique des indo-européanistes, une classification génétique qui ne pourrait se fonder que sur les rapports socio-économiques et socio-culturels entre les langues étudiées.

Jean Léonce Doneux, s'appuyant, avant tout, sur le grand maître de la linguistique américaine, Bloomfield, observe, à l'occasion d'une famille de langues africaines, que l'élaboration comparative des règles abstraites du système synchronique de langues apparentées donne en quelque sorte une profondeur diachronique à cette synchronie, dans la mesure où les résultats obtenus correspondent ordinairement à des reconstructions de la proto-langue.

Salem Chaker, en présentant les orientations et les résultats parfois incertains de la comparaison dans le domaine chamito-sémitique, voire afro-asiatique, constate que, lorsque la profondeur chronologique augmente beaucoup, la parenté peut être plus lâche et moins reconstituable que celle qu'il a été possible d'établir entre les langues indo-européennes.

Robert Chaudenson, en critiquant de façon polémique mais parfaitement justifiée l'absence de méthode comparative des créolistes "substratomaniaques", qui entendent apparenter les créoles de l'Océan Indien ou de la zone américano-caraïbe aux langues africaines, esquisse une méthode de comparaison adaptée au cas particulier de ces créoles, qui peut et doit, à son avis, être complétée par toutes les informations disponibles sur les conditions économiques et sociales de la créolisation.

Eva Agnel, sur le problème particulier de la phrase dite nominale, montre que les comparatistes se sont bien souvent appuyés à tort sur de simples données typologiques dans leur reconstruction de la syntaxe ouralienne. Par contre Jean Perrot, voyant dans les conjugaisons subjective, objective et passive du vogoul l'état primitif des langues ouraliennes dont le hongrois ne garderait que des vestiges, explique les conjugaisons subjective et objective du verbe par une origine nominale, sans supposer pour autant une indistinction totale entre le verbe et le nom.

Bref ce volume montre que si la linguistique contemporaine n'est plus dans le sillage de la pratique comparative du XIX<sup>e</sup> siècle, la "grammaire comparée", rebaptisée "linguistique comparée", n'en exerce pas moins un grand attrait sur les linguistes d'aujourd'hui, que ceux-ci travaillent en linguistique générale ou sur une famille particulière de langues.

Christian TOURATIER



## MÉTHODE COMPARATIVE HISTORIQUE

Les linguistes utilisent la comparaison entre les langues dans plusieurs buts différents. Ils comparent les langues pour dégager des universaux du langage : c'est la comparaison typologique, à laquelle fut consacré le cinquième volume des *Travaux* de notre cercle linguistique. Mais ils peuvent aussi utiliser cette comparaison pour mettre en évidence les différences entre les langues et donc leurs particularités respectives : c'est la comparaison que l'on qualifie de contrastive. Ils peuvent enfin comparer les langues dans une perspective génétique ou historique; c'est la comparaison illustrée au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles par ce qu'on a appelé tout simplement la "grammaire comparée", par exemple la grammaire comparée des langues indo-européennes ou, à l'intérieur du vaste domaine indo-européen, la grammaire comparée des langues germaniques, des langues slaves, ou des langues romanes, ou même, en dehors du domaine indo-européen, la grammaire comparée des langues chamito-sémitiques ou des langues finno-ougriennes.

Cette comparaison historique peut avoir au moins trois orientations différentes : elle peut être pratiquée afin de mettre en évidence une éventuelle parenté historique entre plusieurs langues, qui remonteraient ainsi à une même proto-langue commune dont elles représenteraient, chacune, un développement évolutif dans un contexte historique particulier. C'est ce que fit August Leskien lorsqu'il essaya d'établir une parenté plus étroite entre les langues slaves et les langues baltiques, et envisagea, à l'intérieur des différentes familles de langues indo-européennes, une langue commune d'un second niveau, qu'on a appelée le balto-slave. C'est ce que fit plus brillamment Bedřich Hrozný lorsqu'il parvint à démontrer

que le hittite des tablettes découvertes entre 1906 et 1912 près du village turc de Boghazköi était une langue indo-européenne et non une langue caucasienne, comme l'imaginait par exemple l'assyriologue Weidner. Mais on peut aussi pratiquer la comparaison historique, pour reconstruire la proto-langue (les Allemands disent *Ursprache*) dont sont issues les différentes langues apparentées génétiquement, ce qui conduisit par exemple August Schleicher à écrire une fable célèbre dans la proto-langue reconstruite grâce à la comparaison entre les différentes langues indo-européennes, fable qui eut pour titre *avis akvasas ka* ("la brebis et les chevaux") et fut par la suite réécrite en un indo-européen amélioré par Herman Hirt (cf. Hirt, 1939, 114 sqq.). Meillet condamna une telle entreprise, estimant à juste titre qu'il était impossible de reconstruire toute la proto-langue; il rappela notamment que par la seule comparaison des langues romanes on ne saurait rien sur la déclinaison latine ou sur la richesse du système des conjonctions de subordination du latin, ce qui met bien en évidence les limites de la reconstruction comparative. La comparaison historique peut enfin être utilisée pour retrouver l'histoire qui sépare la proto-langue et les différentes langues qui en sont issues, ce qui, aux yeux d'Antoine Meillet, était la véritable raison d'être et le seul intérêt de la comparaison historique. On part en effet du principe parfaitement admissible que le hasard ne saurait expliquer les similitudes rigoureuses et systématiques que met en évidence la comparaison, lesquelles sont par conséquent héritées. Il en découle que les différences entre les langues ainsi apparentées ne peuvent être dues qu'aux évolutions propres à chacune d'entre elles. Et c'est ainsi que Meillet a par exemple pu écrire une pré-histoire et une histoire de la langue grecque et de la langue latine.

## 1. CONDITIONS DE LA COMPARAISON

La comparaison génétique ou historique ne se fait pas n'importe comment; elle se pratique selon des règles précises, qui constituent ce que Meillet a appelé "la méthode comparative historique" ou, en abrégé, la méthode comparative. Pour être rigoureuse, la comparaison doit en effet respecter un certain nombre de conditions. D'abord et avant tout, il ne s'agit pas de trouver de vagues ressemblances plus ou moins approximatives entre les langues, mais des correspondances rigoureuses au niveau

de la forme et du sens, qui reposent sur ce qu'on appelle des formules de correspondances. "Ce n'est pas avec des ressemblances de formes qu'on opère, disait Meillet, quand on compare des langues d'une même famille, mais uniquement avec des règles de correspondances" (Meillet, 1907, 31). C'est ainsi qu'on rapprochera

skr. *bhārāmi* "je porte", gr. *phérō*, lat. *ferō*, v.sl. *berq*, got. *baira*, arm. *berem*

non pas parce qu'il y a notamment une certaine ressemblance entre la bilabiale aspirée sonore du mot sanskrit, la bilabiale aspirée sourde du grec, la labiodentale sourde du latin et la bilabiale sonore des mots des autres langues, mais parce qu'il y a entre ces différents mots une signification commune ou comparable, que manifeste leur traduction par "je porte", et parce qu'il y a une formule ou une règle de correspondances :

skr. bh = gr. ph = lat. f = v.sl. b = germ. b = arm. b

qui fait correspondre à un *bh* sanskrit un *ph* grec, un *f* latin, et un *b* vieux-slave, germanique et arménien, et que l'on peut illustrer par un certain nombre d'autres rapprochements comparables à celui de *bhārāmi*, comme :

skr. *bhrātā* (du radical : *bhrātar-*) "frère", gr. *phrātēr*, lat. *frāter*, v.sl. *bratrŭ*, got. *brōthar*

skr. *jambhās* "dent", gr. *gómphos* "cheville, jointure", v.sl. *zqbŭ* "dent", vha *kamb*

skr. *nábhaḥ* "nuage", gr. *néphos*, v.sl. *nebo* (cf. avec un suffixe *-lo-* : vha *nebul*, gr. *nephélē*, lat. *nebula*).

Et quand, dans ces correspondances, il y a apparemment une anomalie, comme dans le cas de lat. *nebula*, où c'est un *-b-* et non un *-f-* qui correspond à skr. *bh* et gr. *ph*, on doit montrer qu'il s'agit là aussi d'une formule de correspondance rigoureuse concernant la position intérieure et non plus initiale :

skr. *-bh-* = gr. *-ph-* = lat. *-b-*

comme on peut le voir par exemple dans les correspondances :

gr. *alphós* "blanc", lat. *albus* (cf. du reste ombr. *alfu* [= lat. *albōs*])

skr. *lúbhyati* "il désire", lat. *lubet*, *libet* "il plaît", v.sl. *ljubŭ* "cher" (d'où *ljubiti* "aimer"), got. *liufs* (nominatif de *liuba-*) "cher" (cf. *liuba-leiks* "aimable").

On comprend peut-être ainsi le rapport fondamental que la méthode comparative de la grammaire historique du XIX<sup>e</sup> siècle entretient avec la théorie de ce que les néo-grammairiens ont appelé les "lois phonétiques", dont il a été question dans le sixième volume des *Travaux* de notre Cercle linguistique.

Pour bien montrer que la méthode comparative repose sur des formules de correspondances et non sur des identités ou des ressemblances apparentes, Meillet aimait à citer une étymologie arménienne dont il a été un des promoteurs, en rapprochant l'arménien *erku* "deux" de la série indo-européenne indiscutable :

skr. *dvau* "deux" (véd. *d(u)vā*, gr. *dúo* (gr. hom. *dúō*), lat. *duo*, v.sl. *dŭva*.

Dans *erku*, le *e-* initial est une prothèse secondaire qui, propre à l'arménien, ajoute une voyelle devant un *r* initial; et le *-u* accentué est issu soit de i.e. *u* bref ou long, soit de i.e. *o* long, que l'on a précisément dans la désinence de duel de véd. *dvā*, gr. hom. *duō*, v.sl. *dŭva*, conformément à la formule de correspondance

gr. *ō* = lat. *ō* = skr. *ā* = got. *o* = v.sl. *a*

illustrable par la racine \**dō-* "donner" :

skr. *dádāmi* "je donne", gr. *didōmi* "je donne", v.sl. *dami*; et avec un suffixe *-ro-* ou *-no-* : gr. *dōron* "don", v.sl. *darŭ*, arm. turk', lat. *dōnum*, skr. *dānam*.

La ressemblance entre *erku* et i.e. \**dwō* est faible, sauf si l'on arrive à établir une correspondance systématique entre i.e. \**dw-* et arm. *erk-*. Or, pour surprenante que puisse paraître cette correspondance, elle est parfaitement défendable, si l'on se fie aux rapprochements suivants :

gr. *déos* (= \**dFéyos*) "crainte" (cf. skr. *dvésti* "haïr"), arm. *erkiw*; gr. *deidō* (= \**dedFoa*) "je crains", arm. *erkeay* "j'ai craint"  
gr. *dēros*, *dāros* (= \**dFāros*) "long", arm. *erkar* "long".

Si la correspondance formelle entre arm. *erku* et véd. *dvā* n'est pas *a priori* évidente, la signification du mot arménien est une donnée qui a incité à chercher une éventuelle correspondance formelle avec les autres mots indo-européens qui signifient "deux", dans la mesure où d'autres nombres arméniens présentent des analogies avec les noms de nombre indo-européens équivalents. Mais il peut arriver que les correspondances

formelles soient quasiment sûres, alors que la signification des mots ainsi rapprochés semble très disparate, comme dans la série :

skr. *pánthāh* "chemin" (cf. a-patha "absence de chemin"), gr. *póntos* "mer" (mais gr. *páthos* "chemin"), lat. *pons* "pont", arm. hun "gué", v.sl. *poŭti* "chemin".

Les comparatistes ont souvent négligé l'aspect sémantique de la comparaison, ce que Meillet regretta expressément plusieurs fois (cf. notamment *BSL* 32, 1931, 188), estimant à juste titre que "la différence de sens entre les mots rapprochés doit être expliquée par des raisons précises" (Meillet, 1958, 31), et de préférence "par des raisons tirées de faits positivement attestés, car il n'existe pas de règles sémantiques, disait-il, permettant de dire que tel ou tel développement de sens est exclu" (Meillet, 1958, 31). De fait, il fallut attendre Benveniste pour voir préciser quelques règles méthodologiques en la matière. Benveniste s'inspira du modèle phonologique, en recommandant de considérer les différences de sens entre les mots comparés comme des sortes de variantes de la signification reconstruite dans la proto-langue. C'est ainsi qu'en examinant d'abord la totalité des contextes dans lesquels apparaît skr. *pánthāh*, il constate que ce mot correspond à un chemin non frayé à travers une région pas nécessairement terrestre qui est périlleuse ou accidentée. Il admet dans ces conditions que ce mot sanskrit signifie "plutôt 'franchissement' que 'chemin'" (Benveniste, 1966, 298). Et c'est à partir de cette signification de "franchissement" qu'il rend compte du sens particulier de "chemin", attesté en sanskrit et en vieux slave, et des autres sens que présente ce mot dans les différentes langues indo-européennes. En effet, explique Benveniste,

en grec, le "franchissement" est celui d'un bras de mer (cf. *Hellespontos*), puis plus largement d'une étendue maritime servant de "passage" entre deux continents; en arménien, d'un "gué"; et en latin, *pons* désignera le "franchissement" d'un cours d'eau ou d'une dépression, donc un "pont". Nous ne sommes pas en mesure de donner les raisons précises, qui tiennent à la géographie ou à la culture, de ces déterminations particulières, toutes préhistoriques. Du moins aperçoit-on que "chemin", "bras de mer", "gué", "pont" sont comme les variantes d'une signification qu'ils laissent reconstruire. (Benveniste, 1966, 298).

## 2. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE ÉTYMOLOGIE

A ces conditions générales de correspondances formelles et sémantiques entre les mots comparés, qui fondent la méthode comparative, il est possible d'ajouter quelques considérations quantitatives qui, concernant le caractère fortuit ou non de la correspondance, permettent de mesurer en quelque sorte la validité d'une étymologie particulière.

"Il va de soi, disait Meillet, que la concordance risque d'autant moins d'être fortuite que le nombre des éléments phoniques qui se correspondent est plus grand" (Meillet, 1970, 36). Le hasard est totalement exclu, quand les mots comparés contiennent six phonèmes qui entrent dans presque autant de formules de correspondance, comme dans :

skr. *vidhāvā* "veuve", v.sl. *vūdova*, got. *widuwō*, lat. *uidua*, v.irl. *fedb*

où les trois consonnes appartiennent à trois formules de correspondances irréprochables, et où la première voyelle relèverait d'une formule de correspondances parfaite, si le slave, conformément à son habitude propre (cf. Meillet-Vaillant, 1965, 114-115), n'avait pas remplacé un *i* primitif par un *ǔ* devant consonne dure, c'est-à-dire postpalatale. Certes il y a une petite anomalie : le sanskrit et le vieux slave correspondent à un prototype *\*widhewā*, puisque i.e. *\*e* représente skr. *a* et v.sl. *e*, et que v.sl. *e* se vélarise devant *v* postpalatal (cf. Meillet-Vaillant, 1965, 48); mais le gotique et le vieil irlandais correspondent, eux, à un prototype *\*widhwā*, avec voyelle d'appui en gotique, où i.e. *\*e* serait représenté par *i* (cf. Krahe, 1967, 29). Quant au latin, il peut remonter aussi bien à *\*widhewā* qu'à *\*widhwā*; mais des considérations de dialectologie indo-européenne conduisent certains à admettre le même prototype "qu'en germanique et en celtique" (Ernout-Meillet, 1951, 1299). Quoi qu'il en soit, la présence ou l'absence d'une voyelle entre la deuxième et la troisième consonne de ces différents mots n'a absolument rien d'irrégulier, lorsqu'on sait qu'il s'agit d'une alternance bien connue de l'indo-européen, que l'on appelle traditionnellement l'alternance entre le degré plein (c'est-à-dire avec voyelle i.e. *\*e* ou *\*o*) et le degré zéro (c'est-à-dire sans voyelle) d'une racine ou d'un suffixe. Bref, il y a trop de correspondances systématiques entre ces mots et trop de régularité dans leurs apparentes disparités pour que le hasard suffise à expliquer le signifiant que ces cinq langues différentes donnent au lexème qui désigne une veuve, et pour que ces mots n'aient pas une étymologie commune.

Si le nombre de phonèmes des mots rapprochés a son importance pour la reconstruction d'une étymologie, il en est de même du nombre de langues qui, à propos d'un mot, se prêtent à de tels rapprochements. "Une concordance de deux langues, disait Meillet, si elle n'est pas totale, risque d'être fortuite. [...] Bien que *rādiy* 'à cause de' du vieux perse et *radi* 'à cause de' du slave ne se retrouvent pas ailleurs, on n'hésite pas à rapprocher les deux mots parce que forme, sens et détail de l'emploi concordent en tout point. A part un cas de ce genre, concluait Meillet, un rapprochement de mots trouvés dans deux langues seulement est suspect" (Meillet, 1970, 38), principe qu'il serait opportun de rappeler à bon nombre d'étymologistes.

### 3. DIFFICULTÉS DE LA COMPARAISON

Fort de ces différents principes méthodologiques, le comparatiste doit aussi être particulièrement mis en garde contre certaines difficultés qui sont inhérentes à la méthode comparative.

L'emprunt est probablement le plus grand piège pour la reconstruction comparative, parce qu'il peut suggérer de fausses étymologies en créant de fausses correspondances, et surtout parce qu'il peut faire disparaître totalement ou partiellement des correspondances. Et l'obstacle est d'importance, quand on sait par exemple que "la plus grande partie du vocabulaire français", comme le rappelle Meillet, ne provient pas du "latin vulgaire" qui est sa proto-langue, mais "a été 'emprunté' au latin des livres, ancien ou médiéval, et à des langues diverses : allemand, arabe, italien, espagnol, anglais, etc." (Meillet, 1951, 57). Ceci veut dire que dans le vocabulaire français, il y a plus de mots empruntés que de mots susceptibles d'entrer dans une grammaire comparée des langues romanes. Et lorsque des mots relèvent effectivement de la comparaison, ils peuvent encore, du fait d'un emprunt, présenter des anomalies qui brisent la régularité des correspondances.

Un exemple célèbre est celui du mot grec qui signifie "cheval", à savoir *hippos*. Le parallélisme entre

skr. áçvaḥ "cheval", v.lit. eschwa (lit. asvā), lat. equus, got. aihwa-

amène à postuler un radical i.e. \**ekwo-*. Mais le mot grec fait difficulté : si ses deux *p* peuvent fort bien remonter au groupe i.e. \**kw* (cf.

Lejeune, 1955, 72), l'aspiration et la voyelle initiales font supposer un radical \*sikwo-. On admet donc que le prototype qui a la plus grande extension est hérité de l'indo-européen et que le grec a fait un emprunt à une langue non indo-européenne — un savant comme Kretschmer a suggéré qu'il pouvait s'agir d'une langue du Nord des Balkans (cf. *Glotta*, 12, 120 sqq.) —, ou plutôt que le grec a confondu le mot dont il avait hérité avec celui d'une langue étrangère, exactement comme le français a modifié, à l'époque mérovingienne, l'adjectif \*aut, issu de lat. *altus* (cf. prov. *aut*, it. *alto*, esp. *alto*), en *haut*, au contact du francique \*hōh (cf. all. *hoch*, angl. *high*). Des faits grecs pourraient d'ailleurs confirmer l'hypothèse de l'emprunt : il existe par exemple à Tarente une forme dialectale *ikkos* sans aspiration, et certains noms composés comme *Alk-ippos*, *Arist-ippos*, *Krāt-ippos*, *Nīk-ippos* ont été refaits sans l'aspiration qui aurait masqué leur caractère composé. Il est même peut-être possible de penser que le radical indo-européen primitif a été conservé dans "des noms propres comme *Epeios* ou *Epeioi*" (Manessy-Guitton, 1968, 838), hypothèse qui cesse d'être gratuite, quand on se rappelle que le constructeur du cheval de Troie s'appelait précisément *Epeios*.

Une autre difficulté de la méthode comparative est ce que Meillet appelait les innovations parallèles. Il arrive que des langues apparentées développent indépendamment des formes parfaitement équivalentes, que le comparatiste ne doit surtout pas reconstruire dans la protolangue. Un exemple célèbre est celui de la première personne du présent des verbes thématiques des langues slaves. Dans les dialectes autres que le russe, la contraction de *-aje-* en *-ā-* a entraîné pour les verbes dénominatifs une flexion

delajo, delāši, delāũ

au lieu de

v.sl. delajo "je fais", delaješi "tu fais", delajetũ "il fait"

flexion qui devenait ainsi parallèle à la flexion assez rare en slave des verbes athématiques comme

v.sl. imamĩ "j'ai", imaši "tu fais", imatũ "il a"

La fréquence du verbe "avoir" entraîna par la suite la création analogique d'une première personne *delām*. Cette forme de première personne, qui est attestée dans toutes les langues slaves sauf le russe, ne doit absolument pas être reconstruite dans le protoslave; car son apparition est

datable dans chacune des langues concernées : "le vieux serbe, écrit en effet Meillet, a régulièrement *-am* dès le XIII<sup>e</sup> siècle, mais garde au début, au moins comme slavonisme, la souvenir de *-aju*; le vieux tchèque a *-aju*, puis *-aji*, et *-am* intervient vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle; durant un temps, il y a flottement entre *-aji* et *-am* dans les textes; *-am* domine à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et reste seul au XV<sup>e</sup>. En polonais, *-am* est déjà la forme du Psalterium Florianense. L'extension du type s.-cr. *gle-dām* (cak. *delān*), slov. *dēlam*, b. *delam*, tch. *dělám*, pol. *działam* (et r. dial. *povedam*) a donc eu lieu d'une manière indépendante dans chaque langue slave. C'est l'un des exemples les plus clairs du parallélisme de développement qui caractérise les langues slaves" (Meillet-Vaillant, 1965, 312-313). On remarquera que si ces développements parallèles sont un piège pour quiconque entend reconstruire la proto-langue, ils sont par contre un argument très fort pour celui qui souhaite établir une parenté entre lesdites langues; car de telles innovations parallèles ne peuvent apparaître massivement que dans des langues étroitement apparentées.

Une dernière difficulté de la méthode comparative est l'absence de correspondances : s'il n'y a rien à comparer, il est bien évident que la méthode comparative est désarmée et n'a plus rien à dire. Mais il y a néanmoins une erreur dont il faut alors se garder, qui consisterait à prétendre que "puisque aucune comparaison ne permet de restituer un élément ancien, c'est qu'il n'y avait rien" (Meillet, 1958, 163). Un exemple mémorable de cette erreur, en grammaire comparée des langues indo-européennes, est la théorie de la parataxe originelle, qui prétend que l'indo-européen ignorait la subordination, celle-ci étant censée n'apparaître qu'indépendamment dans chacune des différentes langues historiques. Et certains auteurs n'hésitèrent pas à retrouver des traces de cet état primitif, en affirmant que telles ou telles formes prétendument complexes de la subordination n'étaient pas encore inventées dans ce qu'on appelle le latin archaïque, dans les textes védiques ou dans les documents hittites. certes il est incontestable que la disparité des données comparatives ne permet de reconstruire ni conjonction de subordination ni même pronom relatif en indo-européen. Les différentes langues indo-européennes présentent en effet des relatifs qui sont formés sur trois thèmes différents, et en outre ces trois thèmes connaissent aussi des valeurs différentes de celle de relatif, qui sont fort bien attestées dans les différentes langues indo-européennes. L'indo-iranien, le grec, le slave, le phrygien et le celtique

construisent leur relatif sur un thème i.e. \*yo-, qui fonctionne aussi comme anaphorique en latin, en lituanien, en slave et en gotique; le hitite, le latin, le lituanien, l'arménien et le tokharien forment leur relatif et les langues germaniques certains de leurs relatifs sur un thème i.e. \*k<sup>w</sup>o- ou \*k<sup>w</sup>i-, qui fonctionne aussi comme interrogatif ou indéfini dans toutes les langues indo-européennes; les langues germaniques enfin ont construit certains de leurs relatifs sur un thème i.e. \*so/lo-, qui est un démonstratif ou un anaphorique en indo-iranien, en grec, en gotique et en lituanien. Mais une telle diversité n'a rien de bien surprenant quand, avec Meillet, on a remarqué que les conjonctions de coordination et de subordination sont particulièrement sujettes à se renouveler dans les langues historiques et que, par exemple, des "diverses conjonctions du latin ancien, les langues romanes n'ont rien gardé" (Meillet, 1958, 173). Cette observation amenait Meillet à rejeter avec raison l'hypothèse de la parataxe originelle : "Si les éléments de liaison des phrases, et en particulier les conjonctions de subordination, disait-il, diffèrent pour la plupart d'une langue indo-européenne à l'autre, cela ne tient pas nécessairement [...] à ce que l'indo-européen aurait été une langue peu civilisée, pratiquant seulement la juxtaposition des phrases" (Meillet, 1958, 174).

Plusieurs arguments confirment d'ailleurs la justesse d'une telle position. D'abord un argument d'ordre typologique : si la thèse de la parataxe originelle était juste, l'indo-européen serait la seule langue naturelle connue à ignorer la subordination : "il est inconcevable, écrit en effet Robin Lakoff, que, si le proto-européen a été une langue réelle, ainsi qu'il doit manifestement l'avoir été, le locuteur n'ait pas pu former des phrases complexes et par conséquent ait été incapable de former un nombre infini de phrases" (Lakoff, 1968, 5). A cela, on peut ajouter deux arguments mi-comparatifs mi-généraux. D'abord est-il possible d'admettre que l'indo-européen n'avait pas de pronom relatif, quand "toutes les langues indo-européennes connues, comme le dit Pierre Monteil, fût-ce à l'époque la plus ancienne, signalent la dépendance relative au moyen d'un élément grammatical, autonome ou affixé, que l'on peut (sous certaines réserves parfois) nommer 'pronom relatif'" (Monteil, 1963, 9). D'autre part, il nous semble impossible, comme nous l'avons montré dans le quatrième volume des *Travaux* de notre Cercle linguistique, d'expliquer véritablement la généralisation dans les relatives avec antécédent et dans les relatives apposées ou explicatives de l'interrogatif en \*k<sup>w</sup>i/k<sup>w</sup>o- des subordonnées interrogatives indirectes, ni la généralisation dans les rela-

Composition et mise en page  
D. BLANC  
Campagne Autran – Chemin St Donat-Nord  
13100 AIX-EN-PROVENCE  
*tel. 42 21 58 25*

Achévé d'imprimer  
sur les presses de la SODEB  
le 22 Octobre 1990  
à Aix-en-Provence

Dépôt légal 4<sup>e</sup> Trimestre 1990  
I.S.B.N. - N° - 2 - 85399 - 243 - 8

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

